PLAN

DES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-POLYCARPE avec l'indication de l'état des lieux au XVIe siècle

LÉGENDE

- I, II, IV, V et VI. Limites de la rente des quatre seigneurs et de la vigne de Dallières.
 - III, IV et VII. Limite méridionale de la Mandolière.
 - I, II et III. Limites de la rente de la Platière.
 - IV, V et VI. Limite occidentale de la rente de la Commanderie de Saint-Georges.
 - VI, V et VIII. Limite nord-ouest de la vigne de Pierre Besson en 1493.
 - II, III, IV et V. Carré de la vigne de Dallières appelée la Vinagère.
 - a, b. Limite orientale des huit pies vendues par Claude Besson à Roland Gribaud.
 - c, d, e, f. Trois des pies acquises par Roland Gribaud et revendues par lui à Jean Gaudin.
 - A. Chapelle des Oratoriens devenue l'église Saint-Polycarpe, avant l'agrandissement du chœur en 1827.
 - B. Mur antique, indiqué sur un plan terrier de 1744 et signalé par Artaud comme ayant été rencontré dans les travaux d'agrandissement de l'église de Saint-Polycarpe.
 - C. Monument ou temple romain dont les vestiges ont été rencontrés lors de l'agrandissement de l'église Saint-Polycarpe. (Sa position n'a pu être indiqué ici qu'approximativement en raison de l'absence de cotes de rattachement.)
 - D. Position présumée de la maison de Roland Gribaud.
 - E. Ancienne maison claustrale des Oratoriens.
 - F. Aqueduc ou plutôt cloaque romain découvert par Spine, en 1550, et retrouvé par Alexandre Flachéron en 1840.

Nota. — Les traits ponctués indiquent les rues ouvertes pour le lotissement de l'aucien enclos de l'Oratoire et les chiffres donnent le numérotage actuel des maisons.